

immense, et tous les membres semblent réaliser aujourd'hui les responsabilités lourdes qui pèsent sur leurs épaules.

Le public compte beaucoup sur eux, vu que jamais dans l'histoire du passé, nous ne voyons que la ville de Québec ait été le point de mire des hommes d'affaires comme elle l'est aujourd'hui, et vu, surtout, que le rôle principal dans toutes les améliorations à faire appartient de droit à notre Commission du Havre. Il faut donc que les membres qui composent cette commission continuent à mériter la confiance des citoyens, comme ils l'ont fait dans le passé, en ne négligeant rien de ce qui peut satisfaire les légitimes aspirations du public. Encore une fois la tâche est ardue, et nous faisons des vœux pour que rien ne fasse défaut nulle part.

La persistance du beau temps favorise beaucoup l'échange des produits entre la ville et les campagnes environnantes.

Pour n'être pas très actif, le commerce n'en est pas moins dans des conditions normales. Nous connaissons même des marchands épiciers qui sont d'opinion que le carême favorise leurs affaires, en ce sens que les marchandises offertes en vente et rendues indispensables par les circonstances rapportent de bons bénéfices. C'est un stock spécial dont l'écoulement se fait, à cette période de l'année, et il est, paraît-il en plus grande demande que d'habitude. Dans les manufactures, le travail donne satisfaction aux patrons et aux ouvriers. La délégation de Québec composée des principaux industriels dans la chaussure qui est allée demander au Gouvernement d'Ottawa une augmentation de droits sur la marchandise importée a été reçue par les ministres et a exposé les besoins de l'industrie.

Cette démarche est généralement bien vue, et tout le monde est d'opinion qu'il devrait être fait quelque chose pour empêcher la concurrence indue de l'étranger contre les productions du pays.

L. D.

Du chocolat—tout le monde en mange, les dames et les jeunes filles surtout; les enfants, cela va sans dire. Dans toute épicerie, il y a place pour un bon assortiment de bon chocolat, bien présenté, comme le *chocolat de Fry* qui a conquis la majorité des suffrages non seulement au Canada, mais encore à l'étranger. Il n'y a pas d'article plus agréable à vendre et de vente plus rapide et plus facile. Ces jolies petites boîtes de chocolats assortis dont le prix est si minime en égard à la haute qualité suffisent à créer une clientèle à un épicier nouvellement établi. H.M. D. Masson & Cie ont, au Canada, l'agence de la maison Fry de Bristol, Angleterre. Ecrivez-lui et demandez ses prix.

BANQUE DE ST HYACINTHE

28ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La 28ème assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque de St Hyacinthe a eu lieu samedi, le 15 février, à St Hyacinthe, au bureau principal de la Banque.

Les Directeurs ont soumis aux actionnaires le rapport suivant :

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

31 janvier 1902.

Balance au crédit du compte de Profits et Pertes le 31 janvier 1901.....	\$58,332 56
Profits nets de l'année, déduite des intérêts payés aux déposants, des dépenses d'administration et des dettes considérées mauvaises.....	20,316 74
Total.....	\$ 78,679 30
Sur ce montant, il a été payé deux dividendes au taux de 3 p. c. chacun, l'un le premier août 1901.....	9,712 54
l'autre le 3 février 1902.....	9,739 78
	19,452 32
Laissant au crédit du compte de Profits et Pertes, une balance de.....	59,226 98
Plus le fonds de réserve.....	75,000 00
Total.....	134,226 98

Feuille de Balance de la Banque de St Hyacinthe, le 31 Janvier 1902

ACTIF

Espèces.....	\$ 24,868 37
Billets de la Puissance.....	27,144 00
Dépôt fait au Gouvernement Fédéral en garantie de la circulation générale des billets des Banques de la Puissance.....	15,327 18
Billets et chèques étrangers.....	12,186 29
Balances dues par d'autres banques en Canada.....	38,613 78
Balances dues par d'autres banques en pays étrangers.....	47,436 20
Prêts sur obligations et actions, remboursables sur demande.....	15,913 45
Prêts courants.....	1,566 472 80
Créances en souffrance.....	10,569 06
Immeubles appartenant à la Banque, (autres que les édifices de la Banque).....	11,039 68
Hypothèques sur les immeubles vendus par la Banque.....	900 00
Édifices de la Banque et mobilier.....	25,773 13
Autres créances non comprises dans les items précédents.....	57,500 30
Succursales.....	1,027 50
	\$1,854,761 74

PASSIF

Capital versé.....	\$ 327,290 00
Réserve.....	75,000 00
Profits et Pertes.....	59,226 98
Billets en circulation.....	246,910 00
Balance due au Gouvernement Provincial.....	5,751 29
Dépôts du public remboursables à demande.....	82,035 07
Dépôts du public remboursables après avis.....	1,041,094 93
Intérêts dus sur dépôts.....	4,333 54
Dividendes non réclamés.....	3,380 15
Dividende No 54.....	9,739 78
	\$1,854,761 74

E. R. BLANCHARD,
Caissier.

St Hyacinthe, le 31 janvier 1902.

Les membres du Bureau de Direction ont tous été réélus savoir: MM. G. C. Dessaulles, président; J. R. Brillon, vice-président; Jos Morin, M. P. P., Dr E. Ostigny, Eusèbe Morin et V. B. Sicotte, directeurs.

Les actionnaires se sont déclarés satisfaits du rapport des Directeurs.

A l'agence de la maison B. Houde & Cie, 43 rue St-Gabriel, on est très satisfait du volume des ventes de tabacs coupés et en poudre et de cigarettes. Les marques de cette maison progressive sont de plus en plus demandées: c'est la conséquence d'une fabrication soignée et de l'expertise consommée dans les choix des qualités de tabac employées.

WESTERN ASSURANCE CO

L'assemblée annuelle des actionnaires a eu lieu au bureau de la Compagnie, à Toronto, mercredi le 19 Février 1902. Le Président l'Honorable Geo. A. Cox occupait le fauteuil.

Le rapport annuel des directeurs a été lu par le Secrétaire avec le rapport financier qui l'accompagnait comme suit:—

RAPPORT

Les directeurs ont la satisfaction de soumettre aux actionnaires le rapport sur les transactions de la Compagnie pendant l'année dernière.

Le revenu des primes s'est élevé à \$3,292,629,00 et les recettes provenant d'intérêts ont été de \$86,527,00. Après avoir pourvu aux pertes et aux dépenses, le compte du revenu montre une balance de profit de \$189,048. Sur ce montant \$129,613,84 ont été appliqués au paiement de deux dividendes semestriels aux taux respectifs de 8 et 6 p. c. par an, et après avoir diminué la somme de \$11,675,45 pour mettre les garanties à la valeur du marché au 31 Décembre, la balance de \$47,759,08 a été ajoutée au fonds de réserve. La diminution du dividende pour le dernier semestre de l'année a été décidée afin de permettre d'ajouter une somme plus substantielle à la réserve de la compagnie; ce qui n'aurait pu avoir lieu autrement; car les profits de la branche incendie ont été matériellement affectés par la perte exceptionnellement forte de la première partie de l'année, y compris la conflagration à Montréal en Janvier 1901. Le revenu de l'Assurance maritime a été quelque peu moindre que celui de l'année 1900, mais les affaires de cette branche montrent une bonne marge de profit, après provision pour les pertes et la proportion des dépenses qui lui incombent.

La dette estimée sur les risques non expirés au 31 décembre, calculée à 35 p. c. de la branche incendie pour l'année avec provision entière pour tous les risques maritimes non expirés est de \$969,210 00.

Il faut noter que quoiqu'un accroissement d'environ 12 p. c. apparait dans le revenu des primes, comparativement à celui de l'année précédente, il n'existe pas un accroissement correspondant dans la dette réelle ou le montant en cours des risques, grâce à l'augmentation des taux qui a été obtenue sur une large proportion des affaires inscrites dans les livrés de la Cie.

Les directeurs regrettent d'avoir à faire part du décès, survenu pendant l'année, de M. Robert Beaty qui a été un membre estimé du bureau de direction pendant les 36 années dernières, et un actionnaire de la Cie depuis sa fondation.

Deux paiements de chacun \$100,000.00, sur le capital additionnel de \$1,000,000.00 qui a été appelé, ne sont pas encore échus à la fin de l'année; mais, grâce à ce que la majorité des actionnaires se sont prévalus du privilège de devancer ces paiements, il ne reste que \$60,000.00 à payer sur ce montant au 31 décembre.

Les garanties que la Cie offre maintenant à ses porteurs de police sont comme suit:

Capital payé au 31 décembre dernier..	\$1,940,370 00
Appels en cours de paiement.....	59,630 00
	\$2,000,000 00
Fonds de réserve.....	1,050,553 16
Fonds total.....	\$3,050,553 16

ETAT FINANCIER POUR L'ANNÉE FINISANT LE 31 DÉCEMBRE 1901.

COMPTE DU REVENU.

Dr.

Pertes d'incendie y compris une appropriation pour toutes les pertes